



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Yves-Thériault
23 avril, à 14 h 00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Yves-Thériault tenue le 23 avril à 14 h 00 au 3925 rue Villeray Est à Montréal.

PRÉSENTS :

Caroline Boucher	Directrice
Linda Bourassa	Présidente
Frédérique Séguin	Secrétaire (P-V)
Joëlle Dumaresq	Enseignante
Donald L'Espérance	Enseignant
Catherine Coutu	Professionnelle
Alma Garcia	Personnel de soutien
Christian Toussaint	VSMS
Yakine Zerkout	Élève

Formant le quorum sous la présidence de Linda Bourassa.

MEMBRES ABSENTS :

Marjorie Casimir	Qualification Québec
Adam Moskalenko	Élève
Julio Cesar Hernandez	Élève

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Linda Bourassa déclare la séance ouverte. Il est 14h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Coutu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 10.1.3 et 10.4.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-23-04-2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Présentation des membres (s'il y a lieu)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (date)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.1.1 Consultation des élèves (5.2)
 - 3.1.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (7.1.4)
 - 3.1.3 Horaire des cours (7.4.3)
 - 3.1.4 Sorties éducatives (7.4.5)
 - 3.1.5 Cafétéria (7.4.6)
4. Parole au public
5. Code de vie
 - 5.1 Tenue vestimentaire
 - 5.2 Loi Laïcité
6. Plan d'effectifs 2026-2027
7. Situation Immigration et FQ vs impact CSSDM
8. Sujet nécessitant une décision
 - 8.1 Frais chargés aux élèves pour le matériel
 - 8.2 Poste vacant
9. Suivi sur le budget
10. Points d'information/rapports
 - 10.1 Direction
 - 10.1.1 Portrait des groupes pour la session avril à juin 2026
 - 10.1.2 Site transactionnel de dons
 - 10.1.3 Calendrier
 - 10.2 Personnel enseignant
 - 10.3 Élèves
 - 10.4 Partenaires
11. Divers
12. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 mars 2026

IL EST PROPOSÉ par Alma Garcia que le procès-verbal de la séance du 5 mars soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-23-04-26)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

3.1.1 Consultation des élèves

La direction informe les membres que les enseignants ont été avisés du sujet retenu pour la consultation des élèves. Cette consultation portera sur l'horaire des cours PM.
Un lien sera transmis aux élèves afin qu'ils puissent répondre au sondage.

LB

Initiales de la Présidence

C/B

Initiales de la Direction

3.1.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

La direction présente aux membres les résultats du sondage. Le taux de participation n'atteint pas encore 75 %. Les membres soulèvent certains questionnements concernant les résultats présentés, notamment en ce qui a trait aux pourcentages, qui ne semblent pas correspondre au nombre de personnes ayant répondu au sondage. La direction mentionne qu'elle transmettra ces questionnements au comité du plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'obtenir des précisions et de répondre aux interrogations soulevées par les membres.

3.1.3 Horaire des cours

Un rappel a été fait aux enseignants de ne plus attendre les élèves retardataires pour débiter le cours.

3.1.4 Sorties éducatives

Il reste un budget d'environ 18 000\$ pour les sorties culturelles. Concernant le point soulevé par les élèves lors de la dernière rencontre, soit la réduction du coût des sorties, il pourrait être possible d'utiliser le fonds 4 s'il reste des sommes disponibles au moment de la prochaine rencontre pour les sorties qui ne font pas partie du répertoire culturel.

3.1.5 Cafétéria

La direction informe que le paiement par débit sera prochainement offert à la cafétéria. Un montant minimum sera requis pour effectuer une transaction.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

5. CODE DE VIE

5.1. Tenue vestimentaire

Concernant le point 3 des règles de vie, il est difficile de faire appliquer cette règle, car chacun a sa propre perception de ce qu'est une tenue vestimentaire convenable. La direction demande aux membres leur opinion sur ce point. Un membre suggère d'ajouter des précisions, telles qu'une tenue vestimentaire non provocante et des indications sur la longueur des jupes, des shorts.

Certains membres ont soulevé que ces précisions risqueraient de rendre la gestion trop compliquée et ne souhaitent pas ajouter des règles trop spécifiques sur la tenue. En revanche, les membres sont d'accord pour interdire les vêtements comportant des propos racistes, violents, homophobes et l'interdiction de porter des vêtements transparents.

5.2 Loi Laïcité

Nous devrions recevoir le libellé officiel du ministère de l'Éducation concernant la loi sur la laïcité.

LB

Initiales de la Présidence

CB

Initiales de la Direction

6. PLAN D'EFFECTIFS 2026-2027

Suite au sondage envoyé aux membres du personnel, il ressort que la majorité souhaitait le maintien de l'ensemble des postes existants. Il a été possible de maintenir tous les postes. Cependant, en raison de la baisse du nombre d'élèves en soirée, un poste de direction adjointe de soir sera aboli.

7. SITUATION IMMIGRATION ET FQ VS IMPACT CSSDM

Le CSSDM a été informé par le MIFI que les listes d'attente pour les personnes qui désirent suivre des cours de francisation sont actuellement vides et que les références seront plus rares l'an prochain puisque les règles d'immigration ont changé. Le CSSDM a demandé aux directions des centres de francisation d'estimer le nombre d'élèves qui reviendront en septembre et de calculer le pourcentage d'abandons chaque session afin d'effectuer une prévision de postes la plus juste possible.

Nous perdons en moyenne 15 % des élèves chaque session depuis les deux dernières années. Ce pourcentage inclut les élèves finissants qui terminent leur parcours ainsi que les abandons dus au statut d'immigration, à la nécessité de travailler pour se loger et se nourrir ainsi que les obligations familiales. À partir de ces données, des coupures de postes d'enseignants permanents ont déjà été annoncées pour l'année scolaire 2026-2027. Ainsi, neuf postes ont dû être abolis à notre centre, ce qui n'a pas permis de maintenir nos 40 enseignants permanents. La direction essaiera de résorber certains enseignants qui ont été mis en surplus et en disponibilité puisque trois enseignants prendront leur retraite à la fin de l'année scolaire.

8. SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION

8.1. Frais chargés aux élèves pour le matériel

Selon la règle du ministère de l'Éducation, nous ne sommes pas autorisés à facturer un montant moyen à nos élèves pour les frais de matériel. Chaque enseignant effectue un nombre différent de photocopies, ce qui rend très difficile la détermination d'un montant global pour tous. Il sera nécessaire de réaliser une analyse pour estimer le nombre de copies effectuées par année, afin de pouvoir établir le montant minimum à facturer.

DÉCISION REPORTÉE (03-CE-23-04-26)

8.2. Poste vacant

Daniela Deriveau, de la TOHU, a été proposée pour pourvoir le poste vacant. Nous sommes actuellement en attente de sa confirmation d'intérêt.

DÉCISION REPORTÉE (04-CE-23-04-26)

9. SUIVI SUR LE BUDGET

La direction fait la présentation du budget

LB

Initiales de la Présidence

CJ

Initiales de la Direction

10 POINT D'INFORMATIONS

10.1 Direction

10.1.1 Portrait des groupes pour la session avril à juin 2026

Pour la session d'avril à juin, le centre compte 37 groupes le matin et 19 groupes en après-midi. Pour les cours du soir, 24 groupes sont formés, ce qui représente une diminution d'un groupe pour cette session.

Le samedi, 12 groupes sont offerts. Dans l'ensemble, le centre se maintient.

10.1.2 Site transactionnel de dons

Le CSSDM a mis en place un site permettant de faire des dons aux établissements scolaires. Nous vérifierons avant chaque conseil d'établissement si des dons ont été reçus.

Pour le moment, nous n'avons reçu aucun don.

10.1.3 Calendrier 2026-2027

La direction nous présente le calendrier scolaire 2026-2027

10.2. Personnel enseignant

Aucun point

10.3 Élève

Aucun point

10.4 Partenaires

Aucun point

11 DIVERS

La date de la prochaine rencontre est à confirmer, avec possibilité de la tenir le 3 ou le 9 juin.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15h48.

Linda Bourassa

Présidence


Direction d'établissement

LB

Initiales de la Présidence

CB

Initiales de la Direction